



LA CEDEAO SOUTIENT LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DAKAR 2026 AVEC UN DON DE 300 000 USD

En marge des Assises de la Jeunesse de la CEDEAO, Forum national de la jeunesse du Sénégal, tenus à Dakar, Sénégal les 26 et 27 novembre 2024, la Commission de la CEDEAO, par l'intermédiaire de son Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports, a remis un chèque d'un montant de 300 000 USD au Comité National Olympique et Sportif du Sénégal (CNOSS), en appui à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026. Ce geste symbolique illustre un soutien financier déterminant et l'engagement de la CEDEAO à accompagner le Sénégal pour la réussite de ce rendez-vous sportif mondial, destiné à valoriser la jeunesse et à promouvoir les valeurs universelles de l'olympisme.

La cérémonie officielle de remise, conduite par le Professeur Fatou Sow Sarr, Commissaire de la CEDEAO chargée du développement humain et des affaires sociales, s'est tenue à Dakar, en présence de Mme Khady Diène Gaye, Ministre sénégalaise en charge de la jeunesse, des sports et de la culture. Son Excellence Monsieur Francis Chuks Njoaguani, Directeur du Centre de Développement de la Jeunesse et des Sports de la CEDEAO/Représentant résident par intérim de la CEDEAO au Burkina Faso, ainsi que plusieurs autres personnalités de haut rang, ont également assisté à l'événement.

Ce partenariat reflète l'engagement de la CEDEAO en faveur du sport et de l'épanouissement de la jeunesse, tout en défendant les principes d'égalité des chances. Les fonds octroyés serviront à soutenir l'organisation et la promotion de cette manifestation sportive de dimension mondiale, qui sera organisée pour la première fois sur le continent africain.

Dans son allocution lors de la cérémonie de remise du chèque, le Prof. Sow Sarr a félicité le Sénégal pour cette réalisation historique, qui, selon elle, fait la fierté de toute la région de la CEDEAO et donne la chance aux athlètes des Etats membres de la Communauté de se mesurer à leurs pairs à l'échelle internationale. Elle a rassuré le gouvernement sénégalais du soutien constant de la CEDEAO l'exécution réussite de cette activité. Le Comité National Olympique et Sportif Sénégalais, représenté lors de la cérémonie par son premier vice-président, M. Momar Mbaye, et son secrétaire général, M. Seydina Omar Diagne, a chaleureusement salué cette initiative. M. Mbaye a souligné l'importance de soutenir les jeunes talents et de favoriser la pratique sportive à tous les niveaux. Selon lui, ces Jeux, bien qu'organisés au Sénégal, représentent l'ensemble du continent africain. Il a exprimé sa gratitude pour cette contribution majeure de la CEDEAO, essentielle pour garantir le succès et la qualité de l'organisation de la compétition, tout en offrant une expérience inoubliable à tous les participants.



Dakar, Sénégal, 26 novembre 2024

Page 2 / 2

Direction de la Communication

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, organisés sous l'égide du Comité International Olympique, rassembleront des jeunes sportifs âgés de 14 à 17 ans, issus des quatre coins du globe. Cet événement, qui garantit une parité parfaite entre les genres, incarne une opportunité unique de renforcer l'unité régionale à travers le sport, tout en célébrant l'excellence et la diversité des talents de la jeunesse africaine. Cette contribution financière de la CEDEAO rentre dans le cadre de l'exécution d'une convention de partenariat signée en 2022 entre la Commission de la CEDEAO et le Comité National Olympique et Sportif du Sénégal.

-----FIN-----

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Direction de la Communication, Commission de la CEDEAO

Twitter : @ecowas_cedeao – Facebook : Ecowas-Cedeao

www.ecowas.int

A propos de la CEDEAO

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créée le 28 mai 1975 à Lagos, au Nigeria, suite à la signature du Traité instituant l'organisation par 15 Chefs d'État et de gouvernement ouest-africains. La région de la CEDEAO s'étend sur une superficie de 5,2 millions de kilomètres carrés, et regroupe les États membres suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, la Sierra Leone, le Sénégal et le Togo.

Considérée comme l'un des piliers de la Communauté économique africaine, la CEDEAO a été créée dans l'objectif de promouvoir la coopération et l'intégration, dans la perspective d'une union économique de l'Afrique de l'Ouest en vue d'élever le niveau de vie de ses peuples, de maintenir et d'accroître la stabilité économique, de renforcer les relations entre les États membres et de contribuer au progrès et au développement du continent africain.

En 2007, le Secrétariat de la CEDEAO a été transformé en une Commission dirigée par un Président, assisté d'un Vice-président et de cinq Commissaires ; des technocrates expérimentés qui sont chargés d'assurer le leadership, dans le cadre de cette nouvelle orientation. Au titre du processus de réforme, la CEDEAO met en œuvre des programmes d'importance critique et stratégique, qui visent à favoriser le renforcement de la cohésion et l'élimination progressive des obstacles à l'intégration effective de la sous-région. Ainsi, les 300 millions de citoyens de la Communauté pourront finalement s'approprier la nouvelle Vision – celle du passage d'une CEDEAO des États à une **"CE-DEAO des Peuples : Paix et prospérité pour tous"** à l'horizon 2050.